



CMA FORMATION

Je me forme
et j'entreprends



Livret d'accueil
des apprenants

Formation continue

Formations courtes | Formations certifiantes | Formations longues

Apprenez à mieux nous connaître :

Consultez nos offres de services sur notre site www.artisanat-bfc.fr

Retrouvez nos offres de formation en apprentissage sur www.cmaformation-bfc.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Sommaire

Le mot du Président	4
I. Présentation	5
II. CMA Formation – Formation continue	5
1. Vos interlocuteurs : une équipe à votre écoute	6
2. Les lieux de formation	6
3. Les moyens humains	7
4. Les moyens matériels et logistiques	7
III. Déroulement de la formation	8
IV. Informations importantes	8
1. Le règlement intérieur	8
2. Les horaires de formation	8
3. La feuille de présence	9
4. La pédagogie à distance	9
5. Les consignes de sécurité	9
6. La protection des données personnelles	9
7. Le droit à l'image	9
V. Notre engagement qualité	10
VI. Accueil des personnes en situation de handicap	11
VII. Vous souhaitez en connaître plus sur l'Artisanat	12

Le mot du Président



Chaque année, l'environnement économique dans lequel nous évoluons change. Ces transformations s'accompagnent de changements techniques, technologiques et réglementaires.

En tant que professionnels, notre clientèle attend de nous toujours plus de conseils et le meilleur parti dans la mise en œuvre de notre savoir-faire. Pour nous permettre d'y parvenir, la formation est le moyen de maintenir le niveau d'exigence que nos clients nous réclament.

Dans ce domaine, notre secteur artisanal est pourvu d'une offre complète et diversifiée. Investir dans la formation, c'est faire le lien entre présent et futur, entre souci des hommes et souci du résultat.

Je vous souhaite la bienvenue à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté.

Emmanuel POYEN
Président de la CMA BFC



I. Présentation

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté (CMA BFC) est un Etablissement Public chargé de représenter, promouvoir et défendre les intérêts des entreprises artisanales de la région BFC.

La CMA BFC, avec son centre de formation, **CMA Formation** est un partenaire de la formation depuis de nombreuses années grâce à son expertise dans l'accompagnement du développement des compétences tant, au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

Dans une perspective d'évolution Tout au Long de la Vie, toute personne peut bénéficier de l'offre de notre centre CMA Formation pour construire son projet professionnel et mieux s'insérer dans le monde du travail. C'est dans cette optique que nous vous accompagnons dans votre montée en compétences et mettons tous en oeuvre que nos formations répondent à vos attentes.

Nos atouts

La proximité

Par une présence active sur l'ensemble du territoire facilitant la rencontre et échanges.

Le partenariat

Par la diversité et la richesse créative des hommes et des femmes de l'artisanat qui génèrent de nombreux projets. Portés par les élus de la Chambre de Métiers et les organisations professionnelles, nos projets concrétisent grâce à l'implication technique et financière de nos multiples partenaires.

L'expertise

L'expertise de nos équipes permet de construire et de proposer une offre de services adaptée aux besoins des chefs d'entreprise mais aussi du grand public et des partenaires sociaux.

Nos missions

Former afin d'assurer l'avenir et pérenniser les savoir faire

Developper l'esprit entrepreneurial en encourageant la création et la reprise d'entreprises

Coordonner l'apprentissage par l'accueil l'information, l'orientation, le conseil et la mise en relation des employeurs et des jeunes

Favoriser le développement économique en relation étroite avec les collectivités territoriales

Soutenir l'innovation et l'accès à de nouveaux marchés

Organiser la formation continue et la faire évoluer en fonction des besoins des clients

Accompagner le recrutement du personnel qualifié, la recherche de financements, la promotion des entreprises artisanales

II. CMA Formation – Formation continue

Ce livret a pour vocation de vous présenter le service formation continue de la CMA BFC et de faciliter votre intégration dans nos locaux pendant la durée de la formation. Les stagiaires sont invités à en prendre connaissance avant la formation et à appliquer le règlement intérieur et la charte pédagogique de CMA FORMATION de la CMA BFC.

Notre service Formation Tout au Long de la Vie s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques de nos clients (entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, particuliers, ...) : « Un service sur-mesure pour la mise en place de formations afin de répondre à vos besoins. ».

1. Vos interlocuteurs : une équipe à votre écoute

Direction FTLV Gauthier BERGERET - Directeur régional de la formation		
Référents régionaux	Directeurs d'établissement	Conseillères formation
QUALITÉ Géraldine TABURIAUX gtaburiaux@artisanat-bfc.fr	21 - 25 - 90 Frédéric CONTRERES	Liste de vos interlocutrices par site disponible sur demande
HANDICAP Sandrine ACQUISTAPACE sacquistapace@artisanat-bfc.fr	39 Valérie BOUBET	
NUMÉRIQUE Richard PICARDAT rpicardat@artisanat-bfc.fr	58 - 89 Christelle PENDU	
	70 Claude-Alexandre PERRIN	
	71 Emmanuel DECHAMP	

Pour les formations diplômantes, une liste avec vos interlocuteurs locaux (référents formation, équipe pédagogique, assistantes administratives) vous sera transmise en début de formation.

2. Les lieux de formation

Afin d'être au plus proche de nos clients, nous couvrons l'ensemble du territoire Bourgogne Franche-Comté, avec **nos centres de formation** :



3. Les moyens humains

- Une équipe de conseillers investie sur l'ensemble de nos sites.
- Une équipe d'enseignants / formateurs professionnels au service de la formation diplômante et technique, formés à la pédagogie différenciée.
- Des prestataires extérieurs confirmés dans leur domaine - experts.



Un engagement de nos formateurs internes et externes, à travers une Charte :

« Pour assurer la qualité attendue des formations, la CMA BFC a élaboré une « charte du formateur/trice » dont la finalité est de préciser les principes et les conditions à réunir pour assurer la rigueur méthodologique des intervenants internes et externes, la qualité pédagogique et les bonnes conditions matérielles des interventions. »

4. Les moyens matériels et logistiques

Tous nos sites de formation sont équipés des moyens suivants :

Vidéoprojecteur, paperboard et tableau blanc dans les salles de formation,

- Salles informatiques
- Accès WIFI
- Espace détente
- Parkings gratuits

Sur nos sites CMA Formation Gevingey, Vesoul, Mercurey, Dole et Besançon des plateaux techniques sont présents dans nos domaines de formation.

Restauration :

Certains sites mettent à disposition des stagiaires un espace de restauration. Vous pouvez ainsi apporter votre déjeuner et le consommer sur place. Renseignez-vous à l'avance.

Il est également possible de demander à la conseillère formation d'effectuer une réservation pour déjeuner dans un des restaurants les plus proches.

Pour certains stages et sur demande particulière, une salle pourra être réservée pour permettre aux stagiaires de se restaurer sur place.



III. Déroulement de la formation

Notre démarche pédagogique est centrée sur l'adaptation continue aux différents niveaux de compréhension, de connaissances et de besoins des participants.

Elle s'appuie sur le positionnement initial des stagiaires, préalablement à l'entrée en formation, via un questionnaire dédié ou à un échange avec nos conseillères, adaptés aux contenus des formations proposées et aux objectifs pédagogiques.

Tous nos programmes détaillés sont consultables sur notre site artisanat-bfc.fr

Nos formations se déroulent principalement en présentiel ou mixité (présentiel et à distance).

En début de formation :

Un accueil sera réalisé lors de la formation par une personne du service formation afin d'ouvrir la formation (remise d'une pochette, présentation des locaux, présentation du formateur, tour de table...).

Le référent de la formation ou le formateur rappelle les objectifs, le déroulé de la formation et présente l'équipe pédagogique et administrative, ainsi que les modalités liées à la certification, le cas échéant.

Pendant la formation :

L'équipe pédagogique reste disponible pour toute question et remarque. Les détériorations de matériel ou locaux devront être signalées auprès du référent de la formation ou du formateur.

En fin de la formation :

Une évaluation de compétences sera réalisée. L'attestation de stage, la facture ainsi que le questionnaire de satisfaction seront envoyés à la fin du stage.

➤ A noter que ces modalités générales peuvent être adaptées au regard des demandes et processus spécifiques de financeurs

IV. Informations importantes

1. Le règlement intérieur

L'organisation des formations au sein de CMA Formation de la CMA BFC est régie par le règlement intérieur, en ligne sur notre site.

Les stagiaires sont invités à en prendre connaissance et à en respecter les modalités.

2. Les horaires de formation

Les horaires de formation établis sont indiqués sur la convocation de formation, qui précise les dates, durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séance de formation en présentiel et/ou distanciel.

Sur site, les horaires habituels sont :

➤ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h,
pour une durée journalière de 7 heures, entrecoupée de temps de déjeuner et de pause.
Vous devez être présent aux horaires de formation convenus.

3. La feuille de présence

Au début de chaque journée de formation, nous vous demanderons de signer la feuille de présence.

Ce document permet de justifier de votre présence notamment auprès de vos éventuels financeurs de la formation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est **impératif** de prévenir, dans les meilleurs délais, votre correspondant CMA, qui informera votre formateur.

4. La pédagogie à distance

Les référents numériques assurent l'assistance technique. Toutes les questions relevant du pédagogique sont à traiter avec le directeur du centre. Nous vous recommandons de prendre connaissance des consignes d'utilisation des formations à distance.

5. Les consignes de sécurité

En tant que stagiaires, vous vous engagez à respecter les consignes de sécurité et qui sont également affichées dans les locaux des sites de formation CMA Formation de la CMA BFC.

Numéro d'urgence : SAMU 15 - Pompier 18 - Gendarmerie 17

Contacts d'Urgence : votre référent formation ou l'assistante formation, coordonnées fournies en début de formation

Procédure en cas d'accident :

Si vous êtes victime d'un accident (chute, coupure, collision, douleur, ...) vous devez :

- Informer immédiatement votre centre de formation
- Si votre état le permet, passez au centre, afin de donner les détails de votre accident
- Retirer une feuille d'accident du travail

6. La protection des données personnelles

La CMA BFC se conformera à la Loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD : n°2016/679) ainsi qu'à leur modification ou remplacement postérieur à leur première application.

Les données à caractère personnel du stagiaire sont conservées pendant la durée de prescription légale applicable et/ou de conservation et d'archivage imposé par la réglementation en vigueur.

7. Le droit à l'image

Dans le cadre de la formation, la CMA BFC peut utiliser l'outil vidéo à des fins pédagogiques. 3 possibilités :

- Refus des apprenants : Cet outil pédagogique n'est alors pas utilisé,
- Accord uniquement pour la durée de la session de formation : le support vidéo est détruit en fin de formation,
- Accord pour un partage numérique entre apprenants de cet outil pédagogique, après signature du formulaire d'acceptation, transmis lors de la formation.

La CMA BFC, au travers de photos, films, images, peut utiliser à titre gracieux l'image des stagiaires pour la création d'outils de communication (vidéos, site internet, plaquettes, presse,

...) destinés à assurer la promotion des formations et des établissements.
Un accord écrit est demandé en début de formation, via un formulaire, conformément à la Réglementation Générale de Protection des Données.

V. Notre engagement qualité

La CMA BFC est engagée dans une démarche qualité d'amélioration continue de ses formations. L'obtention de la certification Qualiopi du 14/06/2024 atteste de la pertinence et de la qualité de la démarche mise en œuvre pour garantir notre objectif principal : **la satisfaction des stagiaires par la qualité des prestations de formation proposées.**



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage
- Bilan de compétences
- Actions permettant la validation des acquis de l'expérience

Certifié jusqu'au 06/10/2027

Taux de satisfaction
1^{er} semestre 2026
Formation continue 89%

Les critères qualités visés sont :

- 1.** Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- 2.** L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- 3.** L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- 4.** L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- 5.** La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- 6.** L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- 7.** Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

VI. Accueil des personnes en situation de handicap

La CMA BFC est signataire d'une charte d'engagement pour une démarche de progrès continue de l'accessibilité de notre offre de formation, initiée par l'Agefiph.

En nous engageant à améliorer en continu l'accessibilité, nous souhaitons contribuer à développer un droit à la formation plus inclusif de manière concrète et volontariste.

Accessibilité

Toutes nos prestations et formations sont accessibles aux personnes handicapées.

La CMA BFC met en œuvre une procédure d'accueil individualisé pour les personnes en situation de handicap souhaitant intégrer une formation.

Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

A l'arrivée à la CMA BFC, la PSH est prise en charge au rez-de-chaussée. Le référent handicap procédera à son installation dans les locaux et restera à sa disposition jusqu'à la fin de la prestation.

➤ **Au moment du recrutement** : le référent handicap rencontre la PSH afin d'évaluer ses besoins spécifiques éventuels au regard de son handicap et nécessaires au bon déroulement de sa formation. À l'issue de cet entretien, le référent handicap indique au bénéficiaire les adaptations possibles. Il fixera avec la PSH les termes de l'accompagnement proposé afin de sécuriser son parcours.

➤ **Avant l'entrée en formation** : le référent s'assure, en lien avec les formateurs, de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques permettant l'intégration de la PSH et l'individualisation de son parcours.

➤ **Pendant la formation** : le référent assurera un suivi individualisé quant aux difficultés qui pourraient se présenter en lien avec le handicap. Il pourra, si besoin, mobiliser les partenaires concernés.

➤ **En fin de formation** : un bilan individualisé sera réalisé par le référent avec la PSH et les partenaires si besoin, afin de favoriser la poursuite du parcours de formation et l'insertion professionnelle.

Nos référents handicap :

Référente régionale :	Sandrine ACQUISTAPACE
Référente 21 :	Sandrine ACQUISTAPACE
Référente 25 :	Alexandra LIPINSKI
Référente 39 :	Karine MIGUET
Référente 58 :	Lélia LIBOZ
Référente 70 :	Séverine CHARLOT
Référente 71 :	Mélanie GARNIER (Chalon-sur-Saône) et Leslie ANDREOLI (Mercurey)
Référente 89 :	Juliette REBY
Référente 90 :	Stéphanie GAUDARD

VII. Vous souhaitez en connaître plus sur l'Artisanat

L'artisanat c'est quoi ?



L'Artisanat, 1ère entreprise de France, rassemble plus de trois millions de personnes qui travaillent autour de valeurs communes :

La passion du métier, le goût du service et l'amour du travail bien fait.

Devenir artisan ? c'est aussi entrer dans la filière la plus créatrice d'emplois où **60 000 nouvelles entreprises** naissent chaque année dans le pays.

Plus d'un million d'entreprises artisanales existent en France et exercent plus de **500 métiers différents** dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services.

Cette vitalité du secteur artisanal véhicule une image positive de ses métiers qui font perdurer les savoir-faire traditionnels mais ne cessent de se moderniser pour relever de nouveaux défis.



Retrouvez en ligne les [chiffres de l'Artisanat de votre région Bourgogne Franche-Comté](https://artisanat-bfc.fr/article/les-chiffres-cles-de-lartisanat).

artisanat-bfc.fr/article/les-chiffres-cles-de-lartisanat



CMA FORMATION

NOS CENTRES DE FORMATION



HORAIRES & CONDITIONS D'ACCUEIL

Accueil physique
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et sur RDV de 13h30 à 17h

 **30 06**
(service et appel gratuits)



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Vous trouverez un Référent Handicap sur chaque centre de formation.